

du médecin pourrait être cité devant les tribunaux et le libraire aurait toute liberté de mettre entre les mains de quiconque lui en ferait la demande, ces ouvrages infâmes qui sont pour l'âme un poison mortel ! Où est la sagesse ? où est la logique ?

Est-ce que la vertu, l'honneur, la foi ne sont pas les plus précieux de tous les biens ? Or que font les mauvais livres ? Il leur faut peu de temps pour tuer la foi, pour ravir à un jeune homme, à une jeune fille, leur honneur et leur vertu.

Les marchands peuvent-ils l'oublier ? Ils répondent qu'il faut vivre, et qu'ils ont besoin d'argent. Triste réponse hélas ! c'est celle des auteurs criminels eux-mêmes dont ils ne craignent pas de se faire les complices.

Le commerce, n'est-il pas soumis autant aux lois de la morale qu'à celles de la justice ? Si l'on regarde comme une honte de s'enrichir par la fraude, sera-t-il moins honteux de s'enrichir en propageant le scandale ?

Mais ajoute-t-on, on vient librement réclamer ces livres. Comment, faut-il donner aux passions, à une curiosité coupable tout ce qu'elles demandent, et surtout est-il permis de les tenter, de les exciter par la fondation de librairies ou de bibliothèques mauvaises ? N'oubliez par la terrible parole de l'Evangile : malheur à celui par qui le scandale arrive.

Nous savons que dans ces bibliothèques à côté des mauvais livres il y en a de bons ; jamais hélas ! n'est-il pas vrai que les bons sont moins lus, moins demandés que les mauvais ?

Ah ! nous avons au milieu de nous un grand danger contre lequel nous devons prémunir le peuple, la jeunesse surtout. Les prêtres n'en parleront jamais trop dans la chaire, et les parents n'exerceront jamais assez de vigilance au sein de leur famille

A SAINT JOSEPH

Joseph l'Epoux vit de ses yeux l'accomplissement des prophéties ; choisi pour le plus illustre mariage, il reçut la révélation par la bouche des Anges qui chantaient : Gloire au Seigneur ! car il a donné la paix à la terre.